Date : 21*-08-2023*

**APPEL D’OFFRE**

**RFQ Nº UNFPA/HTI/RFQ/23/033**

Madame, Monsieur,

Le Fonds des Nations Unies pour la Population en Haïti (UNFPA-Haiti) en appui aux Facultés du Campus des Sciences de la Santé (FMP/EBM/EO/FSI-ENIP) de l’Université d’Etat d'Haïti(UEH) recherche une firme de consultation nationale (Firme ou /Organisation/Structure de formation/ Académie ou Université) pour réaliser participativement avec le Décanat une analyse des curricula existants en vue de l'intégration des modules pour la prévention et prise en charge des violences faites aux Femmes et aux filles et le renforcement de capacités y relatives.

**Contexte**

**I-. CONTEXTE**

La Violence Basée sur le Genre (VBG) est un problème de santé publique et de droits humains en Haïti, touchant principalement femmes et filles. Les actions coordonnées pour la prévention et la réponse à la VBG, y compris services médicaux, psychosociaux et juridiques, sont urgentes.

Malgré des politiques nationales et un plan contre les Violences envers femmes et filles, leur intégration dans les programmes universitaires reste limitée. Selon des enquêtes, 29% des femmes ont subi des violences physiques et 76% des victimes n'ont pas cherché d'aide. Le programme Spotlight Haïti vise à protéger femmes et filles contre les violences familiales.

L'UNFPA mène ce programme en partenariat avec d'autres agences. Les actions comprennent le plaidoyer pour intégrer la prévention des VBG dans les programmes universitaires de santé. Les Journées scientifiques du Campus des sciences de la santé en 2022 ont encouragé cette démarche, en vue d'intégrer ces modules dans les curricula.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l’UNFPA.](http://www.unfpa.org/about-us)

1. **Objectif :**

***Objectif général :***

La mission générale du mandat vise, de manière globale, à intégrer de manière participative et collaborative, des modules pour la prévention et prise en charge des femmes et filles survivantes de violence au Curriculum de la FMP des sciences de la santé avec les parties prenantes clés et entités pertinentes.

1. **Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *Stephania Antoine GILLES* |
| No. de tél. : | *3 701 4341* |
| No. de fax : | *N/A* |
| Adresse e-mail du contact : | *gilles@unfpa.org* |

La date limite pour envoyer des questions est fixée au4 septembre 2023. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

1. **Contenu des Cotations**

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

1. L’offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
2. Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les propositions techniques et financières doivent être soumises en **DEUX pièces jointes séparées. N'oubliez pas de « protéger par mot de passe»** votre proposition financière. Ne pas se conformer à cette exigence annulera immédiatement l'offre considérée.

Les deux parties de l'offre doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et soumises au format PDF.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

1. **Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la **section III** ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d’un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le : 8 Septembre 2023, 4h00PM heure d’Haiti[[1]](#footnote-1).

|  |  |
| --- | --- |
| **Name of contact person at UNFPA:** | **John Charles** |
| **Email address of contact person:** | [**procurement.haiti@unfpa.org**](mailto:procurement.haiti@unfpa.org) |

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

* La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail — **RFQ Nº UNFPA/HTI/RFQ/23/033 –.** Les e-mails ne contenant pas l’objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement et seront donc ignorés.
* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le** **corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

1. **Vue d’ensemble du processus d’évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l’offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

| **Critères** | **[A] Maximum de points** | **[B]**  **Points obtenus par le soumissionnaire** | **[C] Pondération (%)** | **[B] x [C] = [D] Total des points** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. Approche technique et méthodologie, compréhension de la nature et de l’étendue des services | 100 |  | 25 % |  |
| 1. Plan de mise en œuvre et plan de gestion | 100 |  | 20 % |  |
| 1. Expérience spécifique et expertise pertinente en lien avec la tâche à réaliser | 100 |  | 15 % |  |
| 1. Satisfaction du client et programme de qualité de la société | 100 |  | 20 % |  |
| 1. Organisation et effectifs | 100 |  | 20 % |  |
| GRAND TOTAL DE TOUS LES CRITÈRES | 500 |  | 100 % |  |

Grille de notation

La grille de notation suivante sera utilisée par la commission d’évaluation technique pour réaliser l’évaluation technique de manière objective.

|  |  |
| --- | --- |
| **Respect des spécifications du cahier des charges sur la base des preuves fournies dans la soumission** | **Points**  **Sur 100** |
| Dépassement significatif des exigences | 90 – 100 |
| Dépassement des exigences | 80 – 89 |
| Respect des exigences | 70 – 79 |
| Respect partiel des exigences | 1 – 69 |
| Non-respect des exigences ou informations servant à l’évaluation du respect des exigences  non communiquées | 0 |

**Évaluation financière**

L’évaluation financière ne sera effectuée que si l’offre technique atteint le score minimum70 points. Les offres n’atteignant pas ce seuil technique minimum ou les offres non qualifiées par le processus de qualification du fournisseur ne seront pas retenues pour le reste de la procédure d’évaluation.

Les offres de prix seront évaluées uniquement pour les soumissionnaires dont les propositions techniques obtiennent une note minimale de 70 points dans l'évaluation technique. Le mot de passe du fichier de proposition financière sera demandé à la fin de l'évaluation de la proposition technique et uniquement pour les soumissionnaires ayant réussi la phase technique.

L’offre financière sera évaluée en fonction de sa conformité au formulaire de bordereau des prix. Le nombre maximum de points pour l’offre financière est de 100. Le nombre maximum de points sera accordé à l’offre moins-disante. Toutes les autres offres financières recevront un nombre de points inversement proportionnel à leur prix, calculé en utilisant la formule suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Score financier= | Offre la moins-disante (USD) | X 100 (score maximum) |
| Offre en cours d’évaluation (USD) |

**Score total**

Le score total de chaque soumissionnaire est constitué de la somme des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.



1. **Attribution du contrat et considérations finales**
2. **Attribution**

L’UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l’offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d’appel d’offres.

1. **Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché**

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

1. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l’UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d’expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

1. [**Fraude et corruption**](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm).

1. **Politique de tolérance zéro**

L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance).

1. **Contestation de la RFQ**

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou équitablement dans le cadre de l’appel d’offres, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA Philippe Serge Degernier, représentant resident à l’adresse suivante : degernier@unfpa.org. Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement à l’adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org).

1. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

**BORDEREAU DE PRIX**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire :** |  |
| **Date de la cotation :** | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| **Numéro de la demande de cotation :** | UNFPA/HTI/RFQ/23/033 |
| **Devise de la cotation :** | GDES |
| **Durée de validité de la cotation :**  *(la cotation doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Bordereau de prix** | | | | | | |
| Article | Nom et description du produit | | UdM | Prix à l’unité | Nombre d’unités | Total  (GDES) |
| 1 |  | |  |  |  |  |
| 2 |  | |  |  |  |  |
| 3 |  | |  |  |  |  |
| 4 |  | |  |  |  |  |
| 5 |  |  | Chacun |  |  |  |
|  | |
| TOTAL | | | | | |  |



Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **UNFPA/HTI/RFQ/23/033**, y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu | |

1. [↑](#footnote-ref-1)